ADMINISTRATION GENERALE – FINANCES

Affaire n°9

Objet: Décision budgétaire modificative n°03

Rapporteur: Jean-Paul PIOT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 1612-11,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Considérant la nécessité de procéder à des ajustements sur les crédits votés sur l'exercice 2021 (budget primitif, décision modificative et budget supplémentaire).

Sous réserve du respect des dispositions des articles L. 1612-1, L. 1612-9 et L. 1612-10 du code général des collectivités territoriales, des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant, jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent.

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits entre les différents chapitres des sections d'investissement et de fonctionnement du budget principal afin de pouvoir passer intégralement les travaux en régie réalisés par les services techniques municipaux :

- <u>Le montant du chapitre 042 (Opérations d'ordre de transfert entre section : recettes de fonctionnement) devrait s'établir à 357 051 €</u>
 - + 50 000 € par rapport à la prévision budgétaire initiale Cette recette est liée aux travaux en régie réalisés par les services techniques
- <u>Le montant du chapitre 040 (Opérations d'ordre de transfert entre section : dépenses d'investissement), devrait s'établir à 357 051 €</u>
 - + 50 000 € par rapport à la prévision budgétaire initiale afin d'équilibrer ces chapitres.

Afin d'équilibrer cette décision modificative :

- <u>Le montant du chapitre 023, Virement à la section d'investissement sera augmenté de 50 000 €</u> soit 1 786 265 €
- <u>Le montant du chapitre 021, Virement de la section de fonctionnement sera également</u> augmenté de 50 000 € soit 1 786 265 €

Section de fonctionnement – Recettes

CHAPITRE	NATURE	INTITULE	BP + BS 2021 +DM n°01 + DM n°02	Montant DM n°03	BP + DM n°03
042		OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	307 051€	50 000 €	357 051 €
	722	Immobilisations corporelles	50 000 €	50 000 €	100 000 €
	7768	Neutralisation des amortissements des subventions	257 051 €	0€	257 051€

Section de fonctionnement - Dépenses

CHAPITRE	NATURE	INTITULE	BP + BS 2021 +DM n°01 + DM n°02	Montant DM n°03	BP + DM n°03
023		VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 736 265 €	50 000 €	1 786 265€

Section d'investissement – Recettes

CHAPITRE	NATURE	INTITULE	BP + BS 2021 +DM n°01 + DM n°02	Montant DM n°03	BP + DM n°03
021		VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 736 265 €	50 000 €	1 786 265 €

<u>Section d'investissement – Dépenses</u>

CHAPITRE	NATURE	INTITULE	BP + BS 2021 +DM n°01 + DM n°02	Montant DM n°03	BP + DM n°03
040		OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	307 051 €	50 000 €	357 051 €
	198	Neutralisation des amortissements des subventions	257 051€	0€	257 051€
	21318	Autres bâtiments publics	50 000 €	0€	50 000 €
	21312	Bâtiments scolaires	0€	50 000 €	50 000 €

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal de délibérer sur cette affaire et, le cas échéant :

- D'APPROUVER la décision budgétaire modificative n°03 du budget principal pour l'exercice 2021 afin d'ajuster les crédits au niveau des sections d'investissement et de fonctionnement conformément au tableau présenté ci-dessus,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à mettre en œuvre cette décision budgétaire modificative n°03.